

Bulletin de l'association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur du

PARIS HISTORIQUE

Numéro 100



La grande débâcle du patrimoine

N° 100 - 2e semestre 2009 - Prix : 4 € - ISSN : 0764-454



44-46, rue François Miron 75004 PARIS - www.paris-historique.org

Tél. : 01 48 87 74 31 - Fax : 01 48 87 74 71 - SIRET : 78424394100019

PAR DEUX FOIS, ILS ONT VOULU DETRUIRE LA MAISON HENRI IV DU 22 RUE BASFROI

Tout commença en mai 2006 par la découverte fortuite de son ancienneté (construite vers 1608) suite à la saisine de la Commission du Vieux Paris par un habitant du quartier. Dès sa séance de juin, la Commission signale que cette maison « constitue... un témoignage exceptionnel de l'architecture domestique du 17^e siècle dans le faubourg Saint-Antoine ».



22, rue Basfroi en 2006 - © Basfroi.com

A l'origine, le terrain avait été acheté en 1606 par Nicolas Le Maistre, marchand de vin. Puis en 1667, on sait que cette maison avait « pour enseigne l'image de Saint-Nicolas ». Plus tard en 1724, Nicolas Louette, maître potier, rejoint d'autres faïenceries du quartier dont la plus connue au 19^e siècle, est celle de Vogt.

L'intérieur de cette maison est demeuré quasi intact depuis sa construction. Au dessus des trois caves voutées se trouve une structure interne en bois de type maison à colombage, les murs extérieurs sont constitués de pierres liées au mortier de chaud. La toiture est probablement aussi d'époque. On note la présence exceptionnelle d'un puits à l'intérieur de la maison.

Dès le début de notre action de sauvegarde, l'ensemble des participants a souhaité que cette maison soit intégrée dans le cadre du programme des logements sociaux (OPAC

– Paris Habitat) des parcelles des 20, 22 et 24 rue Basfroi. Le tout dans une approche apolitique.

Nos actions pour cette sauvegarde furent très diversifiées : mise en place d'un comité de sauvegarde, création du site www.basfroi.com, diffusion de bulletins d'information, implication du conseil de quartier Bastille-Popincourt, soutien du maire du 11^e, Georges Sarre, du conseiller régional, Philippe Ducloux, appui de l'association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur du Paris historique, lancement d'une pétition, participation à un vide-greniers local, diffusion de communiqués de presse... Nous avons également obtenu très rapidement le relais d'un certain nombre de médias comme le *Parisien*, le *Canard enchaîné*, *Le Monde*... mais aussi de *Radio bleue Ile-de-France*, dans une interview à laquelle avaient participé feu Anne Ciry et Olivier Dortu.

Notre action de lobbying s'est poursuivie pendant toute cette période auprès des différents partis politiques locaux - toutes tendances confondues. Nous avons également interpellé le maire de Paris lors de son compte rendu de mandature dans l'arrondissement. Finalement le 27 novembre 2006, le conseil d'arrondissement du 11^e a émis à l'unanimité un vœu pour sa préservation.

Puis la décision finale de préservation a été prise par le maire, Bertrand Delanoë, le 5 décembre, avec publication d'un communiqué de presse officiel.



La rue Basfroi en 1975 - © Basfroi.com

Le bâtiment est étayé au début 2007 pour répondre à l'arrêté de péril prononcé par la préfecture en juillet 2006. En mars 2007 nous sommes invités au titre de l'action menée par le conseil de quartier Bastille-Popincourt, à présenter notre action de sauvegarde à l'hôtel de ville de Paris lors du *Printemps de la démocratie locale*.

En novembre, un très beau reportage de dix minutes est diffusé par *France 3*, dans l'émission « Ça se discute ».

Après une enquête publique, la modification du PLU avec inscription de la maison dans la liste des bâtiments protégés de la Ville (PVP) sera votée en décembre 2007. Nous pensons alors que la maison est définitivement sauvée.

Après l'élection en 2008 du nouveau maire du 11^e, Patrick Bloche, plus rien de ne se passe. Aucune sécurisation sur la voirie, ni aucune action pour la réhabilitation du bâtiment ne sont mises en place.

En septembre 2009, sans que le conseil de quartier Bastille-Popincourt en soit averti et juste avant le conseil d'arrondissement, le maire ainsi que les élus socialistes et communistes du 11^e arrondissement dévoilent leur intention de faire déclasser la parcelle de la protection Ville de Paris. Le but étant, à terme, d'avoir la possibilité de détruire discrètement et légalement la maison. Ce vœu sera voté le lendemain des Journées européennes du patrimoine, contre l'avis des autres formations élues locales.

Dès lors, une nouvelle mobilisation se met en place, avec de nouveaux articles dans la presse (*Parisien*, *Canard enchaîné*, *Charlie Hebdo*...). Finalement un vœu est voté

à l'unanimité au conseil de Paris fin septembre, sur proposition d'Anne Hidalgo, pour la conservation et la rénovation du 22 rue Basfroi. La maison semble à nouveau sauvée.

Il s'agit d'une victoire pour l'ensemble des défenseurs du patrimoine mais aussi pour les générations futures qui pourront continuer à jouir de cet héritage populaire méconnu du faubourg Saint-Antoine.

Il reste néanmoins des interrogations quant à la préservation du patrimoine populaire, industriel, etc., vis-à-vis des nouvelles politiques urbaines qui favoriseraient uniquement le logement social envers et contre tout, et au détriment du bâti ancien existant. Cette politique est justifiée par le soi-disant intérêt général et le principe de faire des économies en cette période de crise. Pourtant rénover coûte souvent moins cher que de détruire pour reconstruire à neuf, sans compter qu'il est aussi plus agréable de vivre dans des bâtiments anciens rénovés avec soin. Cela ne doit plus être l'exclusivité des seules personnes aisées.

Nous demeurerons très attentifs à la préservation de l'intérieur comme de l'extérieur du 22 rue Basfroi.

A suivre...

Olivier DORTU

